Image not found or type unknown

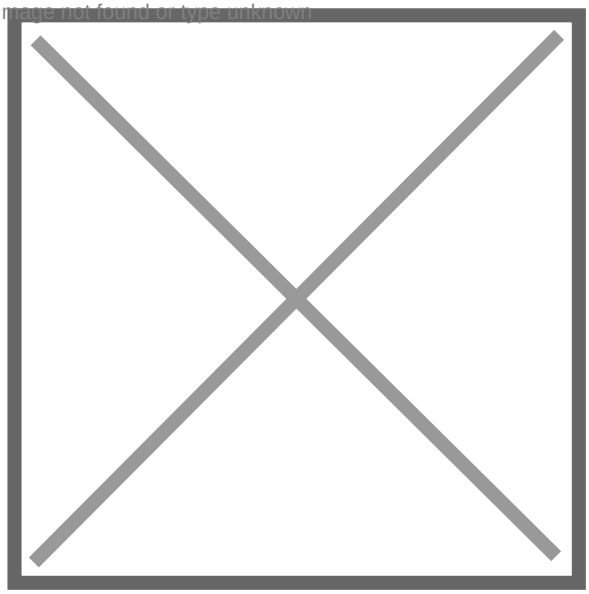

Comment se calcule une pension alimentaire ?

Par **Visiteur**, le **14/10/2016** à **11:00**

Bonjour .
Mon mari a de son plein gré annulé sa demande en divorce . Prétendant que cela le mettrait dans une situation financière dramatique . C'est son choix !¨
Par contre, je vais déménager et demander une séparation de corps et de bien . Nous sommes mariés depuis 7 ans , pas d'enfant ensemble.
Mon mari perçoit un salaire de 2000 e . Logé par l'employeur , pas de loyer, pas EDF, pas eau , etc.
Il a des dettes , qui ont été contractées avant notre mariage , qu'il rembourse encore maintenant . (environ 600e par mois) .
Est-ce que ces dettes peuvent être tenues en compte dans ""ses frais"" ?
Que puis-je espérer obtenir comme pension alimentaire . Sachant que je n'ai qu'une retraite de 800 e ? Bien sur , j'aurais loyer + les frais qui encourent de vivre seule .
Merci de votre réponse.
Bonne journée .

Par **cocotte1003**, le **14/10/2016** à **12:21**

Bonjour, ce n'est pas une pension alimentaire mais une pension compensatoire qu'il faut demander. Au bout de 7 ans de mariage sans enfant, avez vous un motif pour la demander comme pas possibilité pour vous de travailler ? Cordialement

Par **Visiteur**, le **14/10/2016** à **12:36**

Merci de votre réponse rapide.
Bonne journée Cocotte 1003

Par **Visiteur**, le **16/10/2016** à **12:37**

Bonjour Cocotte 1003.
Non je ne travaille plus (71 an bientôt 72) plus des problèmes de santé .
Bonne journée.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés